



Annecy, le 27 janvier 2020

La directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs Les enseignants du premier degré Les directeurs d'école S/c de Mesdames et Messieurs les IEN

## Objet: Postes à profil

Division du premier degré

Réf : Note de service n° 2019-163 du 13 novembre 2019 ayant pour objet la mobilité des personnels enseignants du 1er degré – rentrée scolaire 2020

Pôle Ressources humaines

Bureau 663

Affaire suivie par

Marie-Liesse BEAUVARLET

Téléphone : 04 50 88 42 55

Courriel:

ce.dsden74-div1@ac-ggrenoble.fr

Adresse postale : Cité administrative 7 Rue Dupanloup 74040 Annecy Cedex Dans le cadre de la préparation du mouvement des personnels du 1<sup>er</sup> degré, certains postes du département sont profilés.

## 1 – La liste des postes à profil arrêtés pour la rentrée 2020 est la suivante :

- Conseiller pédagogique départemental (CPD)
- Conseiller pédagogique de circonscription (CPC)
- Chargé de mission arts et culture (CM)
- Coordonnateur pédagogique du réseau AESH
- Coordonnateur de pôle inclusif d'accompagnement localisés (PIAL)
- Coordonnateur du service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD)
- Coordonnateur en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et élèves issus des familles itinérantes et/ou du voyage (EFIV).
- Coordonnateur départemental référent aux usages du numérique (ERUN)
- Poste en maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Secrétaire de commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEA)
- Directeur d'école à 10 classes et plus
- Directeur d'école à 6 classes et plus en réseau d'éducation prioritaire (REP) ou en secteur particulier
- Directeur d'école et adjoints Ecole française de Genève
- Enseignant référent aux usages du numérique (ERUN)
- Enseignant en unité locale d'enseignement (ULE) maison d'arrêt de Bonneville
- Enseignant en unité pédagogique pour élèves de familles itinérantes et/ou de voyageurs (UPELI)

- Enseignant médiateur pour les élèves au comportement perturbateur
- · Enseignant en hôpital de jour
- Enseignant en unité d'enseignement maternelle autisme.
- Enseignant auprès des élèves ayant un handicap visuel ou auditif (Maître A et B)
- Enseignant pour l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans (TPS)
- Enseignant en classe de CP et de CE1 dédoublé en REP.

Attention, certains postes ont été retirés de la liste des postes à profil et seront désormais pourvus lors du mouvement départemental en tant que postes à exigences particulières. Il s'agit des postes d'enseignants référents à la scolarisation des élèves handicapés, des postes d'enseignants en immersion anglais « Emile » ou allemand « Elysée », des postes en ULIS collège (unité locale pour l'inclusion scolaire) lors de l'ouverture d'une unité, ainsi que des postes d'enseignants en UPE2A (unité pédagogique pour enfants allophones arrivants).

# 2 - Procédure de recrutement

Une campagne de recrutement sur les postes déclarés vacants est organisée deux fois par an, avant et après le mouvement départemental.

### Un appel à candidature est alors diffusé

- > Via la messagerie professionnelle des enseignants
- Dans les écoles
- Publié sur le PIA

#### Durant ces campagnes, les enseignants peuvent trouver sur le PIA :

- La liste des postes vacants
- Les fiches de poste les définissant
- Les fiches de candidature

Il conviendra aux enseignants souhaitant candidater sur un ou plusieurs postes déclarés vacants de transmettre leur dossier complet (fiches de candidature et pièces justificatives demandées), avant la date buttoir, à leur IEN de circonscription (à la DSDEN, DIV1-RH pour les enseignants non rattachés à un IEN de circonscription).

Les IEN transmettront les dossiers à la DSDEN74, avec leur avis sur les candidatures.

Les dossiers sont alors examinés et des convocations aux entretiens avec les commissions de recrutement envoyées aux candidats par voie électronique sur la messagerie professionnelle des enseignants (<u>prenom.nom@ac-grenoble.fr</u>), le cas échéant.

La directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

2/2